SELON NOUREDDINE MOUSSA

238 000 logements seront livrés d'ici la fin de l'année

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a annoncé hier le lancement de la réalisation de 750 000 logements alors que près de 238 000 logements seront livrés entre le mois d'avril et la fin de l'année 2012.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme qui intervenait hier, lors d'une réunion avec les directeurs du logement et des équipements publics (Dlep), le secteur a connu des mutations et doit se mettre au diapason de ce qui se fait dans le monde. Il rappellera, aussi, que le secteur de l'habitat s'inscrit dans l'optique de l'économie d'énergie.

«Cela doit être un objectif et nous avons, pour cela, une grande responsabilité. Les constructions doivent être convenables et avec des matériaux adaptés», a déclaré le ministre. La réunion, tenue hier, a permis aux responsables de ce secteur de faire une évaluation du programme quinquennal 2010-2014. Ainsi et au 31 mars selon le ministre, 436 000 logements ont été livrés alors que 750 000 autres sont en cours de réalisation.

Ceci alors que 674 000 logements inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 seront réceptionnés en 2012. Près de 238 000 logements seront aussi livrés entre le mois d'avril et la fin de l'année en cours, selon le premier responsable du secteur de l'habitat.

Il a précisé, par ailleurs, qu'il faut atteindre l'objectif fixé pour le quinquennat (2010-2014), soit 1,2 million de logements, près de 265 000 unités devront être livrés en 2013 et le même nombre réceptionné en 2014. «Nous avons la ferme intention d'accompagner les directeurs du logement et d'équipements sur le terrain. Les délais de réalisation de logements sont de 24 à 30 mois et nous devons lancer un maximum de programmes pour assurer un plus grand nombre de livraisons», a expliqué Noureddine Moussa.

Photos : Samir Sid.

750 000 logements sont en cours de réalisation.

Le ministre assurera, aussi, que les barrières doivent être levées en vue d'accélérer la réalisation des programmes, notant, en outre, que l'administration doit se mettre au service des entreprises.

Le ministre abordera aussi la question du LPA qui représente un mixage des deux formules, la location-vente et LSP. Il ne manquera pas de noter, à cet effet, des injustices dans la distribution de ces logements concernant les postulants à faible revenu. Il annoncera, ainsi, que des décrets sont à l'étude au niveau du gouvernement, en vue d'une meilleure organisation et finalisation de ces projets.

F.-Z. B.

BOUIRA

Accident spectaculaire sur l'autoroute Est-Ouest

Avant-hier, aux environs de minuit, un accident est survenu au beau milieu de l'autoroute au niveau de la commune d'El Esnam, à 15km à l'est de Bouira, entre un bus et cinq voitures, causant onze blessés.

D'après des informations concordantes, les causes de l'accident sont dues au mauvais état de la chaussée suite à un orage passager qui l'a rendue glissante, en plus de la mauvaise visibilité nocturne.

Le bus qui a dérapé a provoqué un véritable carambolage, cinq véhicules ont subi des dégâts matériels conséquents.

Les onze victimes ont été immédiatement évacuées par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira pour bénéficier des premiers soins.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident qui aurait pu tourner au drame.

Katya Kaci

PRÈS DE 500 ENTREPRISES ÉTRANGÈRES AU SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT

La course aux marchés publics

Le Salon international du bâtiment et des matériaux de construction et de travaux publics, prévu du 3 au 7 mai 2012, à Alger, connaîtra la participation de 488 entreprises étrangères. Les projets publics inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, font courir grand monde.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - C'est le directeur de la promotion et de la coopération de la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), M. Slimani qui l'affirme : «Jamais dans l'histoire de l'Algérie indépendante un salon n'a connu une participation étrangère que celle attendue pour la 15e édition de Batimatec.»

Ce dernier qui s'exprimait hier, à l'occasion d'une conférence de presse, à Alger, a fait savoir qu'en plus des 544 entreprises algériennes spécialisées dans le bâtiment, les matériaux de construction et les travaux publics, pas moins de 488 entreprises étrangères issues de 23 pays, seront présentes, lors de cet évènement qui se tiendra du 3 au 7 mai prochain, au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger. Elles sont principalement issues d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et du Maghreb.

Les pays qui participeront en force sont la Turquie avec 131 entreprises, l'Italie avec 78 entreprises, la France avec 59 entreprises et la Chine avec 57 entreprises. Le plan de réaménagement d'Alger, ainsi que les 2 500 000 logements inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014 et autres projets publics de grande envergure sont pour beaucoup dans cette participation record.

Les marchés publics font ainsi courir grand monde à la capitale algérienne et M. Slimani ne le cache pas. Pour lui, l'Algérie dispose d'une bonne assise financière et cela encourage les entreprises étrangères à venir «vendre, transférer des technologies et décrocher des marchés».

Quand l'écologie s'invite au Salon

L'une des nouveautés de ce Salon auquel toute la surface de la Safex y a été consacrée (44 000 m²), est l'aspect écologique.

Plusieurs conférences sont programmées et seront animées par des experts internationaux pour débattre de la nécessité d'aller vers une logique de développement durable dans les secteurs du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics.

«L'éco-construction n'est plus un effet de mode mais une nécessité, compte tenu des grands projets qu'envisage l'Algérie à réaliser», dira de son côté M. Sititi qui fera également savoir qu'un projet de création d'un centre de promotion de l'éco-construction qui réunira plusieurs partenaires, sera soumis à débat.

M. M.

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE CIMENT DÉMANTELÉ À AÏN-TÉMOUCHENT

9 huissiers de justice et 79 autres personnes impliqués

Les éléments de la Brigade économique de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Aïn-témouchent ont réussi, au terme de deux années d'investigations et de recherches, à mettre hors d'état de nuire un réseau de trafic de ciment dans lequel sont impliqués 9 huissiers de justice, 11 employés de la cimenterie de Béni-Saf et 68 autres personnes pour les délits de faux et usage de faux de registres comptables et administratifs et de spéculation de ciment. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur près le tribunal compétent de Béni-Saf le 24 avril. Le juge d'instruction a ainsi ordonné la mise en dépôt provisoire de 7 opérateurs et partenaires, délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de 12 autres inculpés absents à la présentation et requis la mise sous contrôle judiciaire du reste des inculpés.

Selon le communiqué de la police, les investigations ont duré plus de deux années au terme desquelles toutes les informations ont été exploitées. Elles ont ciblé les locaux de revente et/ou de fabrication de matériaux de construction à base de ciment, le contrôle des écritures comptables et administratifs au sein de l'entreprise de production de ciment et des partenaires. Les huissiers inculpés exercent dans les wilayas d'Oran et Sidi-Bel- Abbès.

Concernant la quantité de ciment mise sur le marché de la spéculation du début de l'année 2008 à novembre 2011, elle est de 146 193 tonnes, d'une valeur estimée à 760 934 565,00 DA.

S. B.

Cris de détresse d'un fils de chahid

Souffrance intense, colère et indignation sont les mots pour décrire la situation de Bendrimia Abdelhamid, fils de chahid, âgé de 56 ans.

Marié, il a 4 enfants scolarisés à sa charge, et de surcroît atteint d'une maladie invalidante à 100% (emphysème pulmonaire).

Depuis 1994, cet homme malade, exclu et écarté de la société par les hasards de la vie, est réduit malgré lui à se voir attribuer quelque aumône et de la sollicitude du voisinage, de quelques rares cousins et quelques amis qui lui portent secours pour survivre lui et sa famille et de ne pas mourir de faim. En effet, Bendrimia Abdelhamid perçoit une allocation de fils de Chahid de 18 000 DA, habite dans un logement appartenant à son cousin qui a bien voulu le lui prêter à titre gracieux, mais il sait que tôt ou tard il devra remettre les clés à son propriétaire, en le remerciant de ne pas l'avoir abandonné dans les moments difficiles.

Devant sa situation de SDF, il a introduit une demande de logement social durant l'année 2000, il n'a reçu aucune réponse favorable de la daïra de Bordj Bou Arréridj à ce jour. Lorsque l'on sait que de nombreux logements sociaux sont inoccupés car les propriétaires ne sont que des ex-élus (APC ou APW) leurs enfants et proches amis.

«Ce qui me fait le plus de peine, raconte-t-il, c'est de constater un déni constant de ma situation de citoyen et de fils de chahid auprès des autorités locales ou de l'Association des fils de chahid qui n'ont rien fait pour moi pour me faire sortir de la spirale de l'exclusion». Plus grave, Bendrimia Abdelhamid est contraint, sous peine de perdre la vie, de consommer presque 30 bouteilles d'oxygène par mois pour pouvoir respirer et rester en vie. Des années durant il vit dans la souffrance, négociant la vie avec la mort. La bouteille d'oxygène coûte la somme de 1 700 DA non remboursable par la Cnas, il fait face à une charge financière de plus 30 000 DA que des âmes charitables prennent en charge. Miné par la maladie et usé par la misère, il dira, les larmes aux yeux, «que ce ne sont pas des handicaps physiques qui blessent, mais bien l'exclusion que les autres nous font subir. Le mal n'est pas dans une jambe perdue, mais dans le regard détourné».

Layachi Salah-Eddine

Photo : DR.

Bendrimia Abdelhamid.